

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE  
EMPLOI FORMATION DES SOCIETES  
COOPERATIVES D'HLM**

**Extrait procès-verbal de la réunion du 9 février 2015**

La Commission Paritaire Nationale s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8<sup>ème</sup>, le 9 février 2015

**Etaient présents :**

Collège employeurs : M. Gilbert BAUX (SCP Maison Ardennaise)  
M. Loris DE ZORZI (SCP AXANIS)  
M. Laurent KOLHER (Habitat de l'ILL)  
M. François HERBIN (Logimanche)  
Mme Isabelle ROUDIL (Fédération des coopératives d'Hlm)

Collège salariés : M. Alain BOUABDALLAH (CFDT)  
M. Paul MICHAUX (SNP Coop.-UNSA)  
Mme Jocelyne SYLVA-MENDY (SNUHAB-CGC)  
M. Jean-Jacques BAGHDIKIAN (FO)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mme Laurence Denis-Retaillaud

**Etaient absents ou excusés :**

Etaient absents ou excusés : M. BRESSOT (FO) ; Mme Monique CHAZAL (SNUHAB-CGC) ; M. JANSSENS (SNP Coop- UNSA) ; M. Pascal MASSON (SCP Habitation Familiale) ; M. Jean BROCAIL (SCP CLéome) ; Mme Monique VERGNES (CGT) ; M. Pascal ROBIN (CGT) ; Mme Solange MEON (CFDT)

**1) Accord RTT de la coopérative Habitat de l'ILL**

Monsieur Laurent Kolher, présente, en sa qualité de Directeur de la Coopérative Habitat de l'ILL, l'accord collectif portant sur l'aménagement du temps de travail. Il détaille le contexte et le contenu de l'accord.

La CPNEF émet un avis favorable à l'accord d'Habitat de l'ILL.

**2) Accord d'Escaut Habitat sur la politique RH en faveur de l'égalité professionnelle**

Dans le cadre de sa mission de contrôle, la CPNEF observe que l'accord présenté n'enfreint pas les dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles applicables.

En conséquence et dans le cadre de cette mission de contrôle, la CPNEF rend un avis favorable sur l'accord d'Escaut Habitat.


1 JSN  
LDB

Toutefois, le collègue salarié émet les remarques suivantes :

- Les exemples retenus dans le 1<sup>er</sup> paragraphe de la page 5 sont tendancieux voire inappropriés au sein d'un accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Il est demandé que les accords présentés ne fassent référence qu'à la Coopérative Escaut Habitat

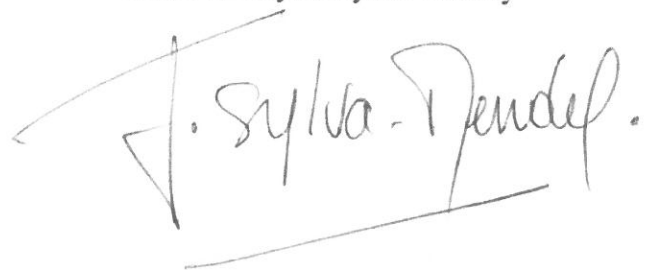
La Secrétaire,

Laurence Denis-Retaillaud

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Denis-Retaillaud', with a long horizontal flourish extending to the right.

La Présidente de séance,

Mme Jocelyne Sylva-Mendy

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Sylva-Mendy', with a long horizontal flourish extending to the right.